

Renforcer les capacités humaines

34. LA GÉNÉRATION 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques offrent à Paris, à l'Île-de-France et à la France entière la possibilité d'inspirer et de développer une nouvelle génération de talents à travers des initiatives en matière d'éducation, et de formation, de développement du sport, et dans le monde du travail.

La population française compte un nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans parmi les plus importants de l'Union européenne. Cette jeune génération - la Génération 2024 - se verra proposer des programmes innovants intégrés aux programmes scolaires au niveau national et s'appuyant sur les Jeux comme leviers pour stimuler l'entrepreneuriat, le sport et les opportunités citoyennes et humanitaires.

Les Jeux créent des milliers d'offres d'emplois, dont la plupart requièrent des expertises spécifiques. Paris 2024 mettra en œuvre de vastes campagnes de formation, de stages et de formation professionnelle pour maximiser le développement des compétences et de l'expérience professionnelle de la Génération 2024. En outre, plus de 50 000 volontaires, dont la plupart seront de la Génération 2024 - prendront part aux Jeux. Paris 2024 s'assurera que chaque volontaire développe des compétences utiles sur le long terme grâce à un programme concret de formation et à leur mobilisation pour les Jeux.

Promouvoir le sport et les valeurs olympiques dans la société

35. LA MOBILISATION AU CŒUR DE LA STRATÉGIE SPORTIVE NATIONALE

Depuis plusieurs décennies, la France met en œuvre une stratégie sportive nationale volontariste qui vise à développer le sport dans toute sa diversité : pour tous, partout, et à tous les âges. L'accompagnement de l'ensemble des disciplines sportives (olympiques, paralympiques et non-olympiques) et des différentes formes de pratique (sport loisir, sport de compétition, sport santé, etc.) est au cœur de cette stratégie.

Cette stratégie s'appuie notamment sur un Mouvement sportif très développé : 96 fédérations sportives nationales, 17 millions de licences délivrées chaque année, 180 000 associations sportives, des comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs français sur tout le territoire, 3,5 millions de volontaires, elle s'articule autour de nombreux équipements sportifs de proximité et bénéficie du soutien des collectivités territoriales et de l'État. Cette stratégie s'accompagne de résultats tangibles : selon l'Eurobaromètre de 2014, 43% des Français de plus de 15 ans déclarent pratiquer un sport au moins une fois par semaine.

L'objectif principal de cette stratégie sportive, déclinée sur l'ensemble du territoire, cible prioritairement les jeunes et les publics les plus éloignés du sport : les femmes, les habitants des quartiers populaires et des milieux ruraux, les personnes en situation de handicap, etc.

Les cours d'éducation physique et sportive intégrés aux programmes scolaires de l'école primaire au lycée (soit de 6 à 18 ans) sont un outil majeur de développement de la pratique des jeunes. En complément, près de trois millions d'élèves pratiquent un sport dans le cadre de l'association sportive de leur établissement scolaire. Pour favoriser l'exercice de la citoyenneté, plus de 150 000 jeunes officiels formés jugent, arbitrent ou organisent les compétitions scolaires.

Le CNOSF a récemment renforcé sa collaboration avec le Ministère chargé de l'Éducation nationale et celui chargé des Sports pour développer les passerelles entre le sport à l'école et le sport en club, et pour produire des outils pédagogiques à l'intention des enseignants et des élèves.

La France reconnaît l'importance du rôle de modèle des athlètes dans le développement du sport et de modes de vie sains. Pour capitaliser pleinement sur cette dimension inspirante des athlètes, une politique active d'accompagnement vers l'excellence sportive a été mise en place par l'État, avec notamment :

- la reconnaissance par l'État du statut de sportif de haut niveau, qui permet aux athlètes de bénéficier par exemple d'un accompagnement professionnel, d'aides financières et de la couverture sociale ;
- l'accueil de grands événements sportifs : depuis 2000, la France a accueilli une quarantaine de Championnats du Monde ou d'Europe dans des disciplines olympiques d'été ;
- l'amélioration permanente du parc des équipements sportifs de référence vers les plus hauts standards internationaux, pour garantir des conditions de compétition idéales aux athlètes.

36. PROMOUVOIR LE SPORT ET LES VALEURS OLYMPIQUES

Pour tirer profit de la planification et de l'organisation des Jeux, un plan national Sport 2024+, fruit de la collaboration entre le Mouvement sportif, les collectivités territoriales, l'État et le monde économique, sera mis en place et laissera un héritage bien au-delà de 2024.

Ce plan a pour ambition d'ancrer le sport au cœur de la société française, afin qu'à l'horizon 2024, 80% de la population pratique régulièrement un sport.

Il se décline autour de trois objectifs principaux :

1. **« Pas un Français loin du sport »**. Il s'agit d'offrir à chaque Français la possibilité d'avoir accès à un club ou un équipement sportif de proximité, un parcours de prévention santé, mais également de s'engager dans une pratique sportive de haut niveau sans frein économique.
2. **« Tous citoyens du sport »** : le message universel des valeurs de l'Olympisme fait écho à celui de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui a fondé la République française. Le sport et ses valeurs seront ainsi placés au cœur des politiques publiques d'éducation, d'engagement citoyen des jeunes, de cohésion sociale et d'intégration.
3. **« La croissance durable par le sport »** : en ligne avec le formidable élan de la COP 21, le sport et les grands événements constitueront l'avant-garde d'une croissance durable, avec notamment la constitution d'une filière de l'économie du sport.

En matière de promotion du sport et de ses valeurs auprès des jeunes, un dispositif spécifique à destination des publics scolaires sera lancé et pérennisé au-delà de 2024. Il articulera autour de trois actions prioritaires :

- un **programme national d'éducation à la citoyenneté** et aux enjeux de santé, de vivre-ensemble, d'égalité et de mixité sociale au travers des valeurs olympiques avec notamment l'implication des Olympiens et des Paralympiens pour promouvoir ces valeurs dans les établissements scolaires ;
- un **concours national autour de l'Olympisme**, des Jeux Olympiques et Paralympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se déclinera dans l'ensemble des établissements scolaires français ;
- un **plan national de promotion des valeurs olympiques** à l'occasion de la Journée olympique, de la Journée du sport scolaire, des compétitions scolaires et des grands événements sportifs organisés en France.

Au-delà des publics scolaires, un dispositif national d'appels à projets sur le thème de la promotion de l'Olympisme et de ses valeurs sera ouvert à l'ensemble des acteurs du Mouvement sportif et de la société civile. Il permettra d'accompagner les meilleures initiatives et de les promouvoir dans la société, avec l'appui des partenaires du Mouvement sportif et olympique.

Grâce à la mise en place d'un programme spécifique destiné à promouvoir le sport et ses bénéfices auprès de la population, le projet Paris 2024 contribuera à améliorer le bien-être et la santé des Français, et à diminuer les dépenses de santé. Ce programme s'appuiera notamment sur la reconnaissance législative du sport comme un outil de santé publique. Il pourra capitaliser sur l'initiative « Sentez-vous sport » lancée par le CNOSF, préfiguration de la Semaine européenne du sport (*European Week of Sport*).

Concernant les infrastructures sportives, le plan Sport 2024+ sera l'occasion de rénover de nombreux équipements de proximité, de soutenir la création d'équipements dans les zones carencées et de repenser les espaces de pratique pour les futures décennies. Dans ce cadre, Paris veut proposer un nouveau modèle de ville sportive : un modèle où le sport y est pleinement intégré et se réapproprie l'espace urbain.

Enfin, le développement de l'engagement bénévole et citoyen, notamment chez les plus jeunes, constituera un héritage fort du projet olympique et paralympique. Un programme pratique d'engagement au sein des associations, notamment sportives, pourra également être mis en place dans le cadre des cursus scolaires (lycéens) et universitaires, tandis que la généralisation du service civique permettra de développer des programmes spécifiques autour de la promotion des valeurs de l'Olympisme et de la pratique sportive auprès des publics les plus éloignés.